

CAPD promotions du 12 décembre 2017

Déclaration préalable du SNUipp-FSU

Nous nous réunissons aujourd'hui pour l'avancement des enseignants du premier degré. C'est une étape importante dans la carrière de chacun-e, car les valorisations de notre métier se raréfient de plus en plus.

Adieu, revalorisation !

Le SNUipp-FSU s'est réjoui, avec les accords PPCR, d'un déroulement de carrière plus homogène pour tous les collègues, réduisant des écarts de revenus à terme souvent liés à la note originelle. Il s'est également réjoui de l'abandon de la note, infantilisante pour les professionnels que nous sommes. Il s'est réjoui de la revalorisation, même minimale, des salaires au 1^{er} septembre 2017.

Mais hélas, ce bien mérité rattrapage des revenus des enseignants du 1^{er} degré n'a pas duré : le gel du processus PPCR programmé pour une année au moins rompt la parole étatique.

Santé

Les enseignants doivent être confiants : mais comment l'être quand l'Etat même manque de confiance en ses agents ? Le rétablissement du jour de carence est une vexation de plus pour des fonctionnaires qui, lorsqu'ils se mettent en arrêt maladie, ne le font pas de gaieté de cœur ! Lorsqu'un enseignant du primaire prend rendez-vous auprès d'un spécialiste, il ne choisit pas la date de celui-ci : doit-il être encore pénalisé par un retrait d'un trentième ? Pour raison de santé, la seule autorisation de droit dont bénéficient les enseignants est celle qui concerne la « visite de prévention ». Cette visite-là, les enseignants l'attendent toujours.

Temps et formation

Comme chaque année, le SNUipp-FSU a effectué ses « tournées d'automne » rencontrant un grand nombre de collègues sur le département. Dans le palmarès des préoccupations des enseignants : la nécessité de dégager du temps pour la préparation des projets pédagogiques, ce qui concerne tous les enseignants, mais surtout les directeurs-trices, qui, privés de leur aide administrative lorsqu'ils en disposaient, se retrouvent débordés : équipes éducatives qui se multiplient, PPMS, projet d'école, liaisons avec les ULIS, le PDMQDC, exercices attentat-intrusion... Le SNUipp-FSU les invite d'ailleurs à se recentrer sur leur métier, au service des élèves et des enseignants d'abord, et à juger d'eux-mêmes de ce qui est important pour l'école ou pas.

Dans les écoles, les besoins en formation viennent aussi en tête des préoccupations : le lien régulier entre la recherche et les enseignants de terrain est un élément essentiel de la réussite de tous les élèves à l'Ecole. C'est à l'Education Nationale de veiller à une formation initiale et continue de qualité, contribuant ainsi à la valorisation du métier. Les Universités d'automne du SNUipp-FSU ont fait le plein (400 inscrits) en moins d'une semaine. Des chiffres éloquents sur les besoins de formation des enseignants. Au niveau départemental, l'engouement suscité par la formation sur « le geste d'écriture » de Danièle Dumont est aussi un signe fort.

Précarisation

La précarisation concerne maintenant le corps enseignant puisque, pour la première année, des recrutements de contractuels ont eu lieu dans les Vosges. Ce sont donc des personnels non formés qui se retrouvent dans les classes. Des personnels qui pourront difficilement mener de front la préparation de la classe et la préparation du concours. Le SNUipp-FSU demande que leur situation soit prise en compte avec la plus grande attention par les services.

En parallèle de l'abandon des contrats aidés administratifs, nous avons vu émerger les propositions de recrutement de services civiques : ceux-ci ne peuvent se substituer à un emploi supprimé comme le rappelle le code du service national. Le SNUipp-FSU déplore cette accentuation de la précarisation des personnels intervenant dans les écoles.

PDMQDC et CP à 12

A la rentrée prochaine, les écoles d'éducation prioritaire (REP) dédoubleront leurs CP ainsi que les CE1 en REP+. Que vont devenir les maîtres supplémentaires ? On annonce déjà leur disparition, un dispositif remplaçant un autre... Pourtant, les écoles plébiscitent le PDMQDC, qui permet des organisations pédagogiques innovantes. Mais pour maintenir ces postes, il faudrait recruter...

TRS :

Concernant les règles du mouvement, nous constatons que malgré, une audience du SE-UNSA, une audience intersyndicale avec les collègues, deux groupes de travail, la souffrance de certains de nos collègues sur ces postes très spécifiques : 4/4 sur tous les niveaux d'enseignements, n'est pas reconnue. Rien n'est retenu pour leur donner l'espoir d'une sortie digne de ces postes. Ce que vous préconisez pour d'autres dispositifs, sortie au bout de trois ans, vous leur refusez. Nous supposons que vous allez encore nous parler de bienveillance. Il faudra que ces collègues au bout du rouleau viennent en pleurs dans le bureau de leur IEN pour que celui-ci atteste de leur désespoir ! Nous vous rappelons Monsieur le Directeur Académique que vous êtes le garant de notre santé physique et morale dans le cadre de notre métier ! Nous vous demandons une communication explicite en direction de la profession pour rappeler qu'une visite chez le médecin suite à une altercation ou simplement parce que nous n'avons plus la force de faire notre métier, relève bien de l'accident du travail !

Nous sommes conscients que les situations que nous venons de décrire sont alarmantes, mais nous voulons être les porteurs des souffrances que nous avons croisées sur le terrain ces dernières semaines et ne pas être de ceux qui voient mais qui ne font rien !